

# Bénin

2005



Geneviève Delaunoy/UN Coordination - Bénin 2005

R-A-F-C-E  
L-M-P-A

**Procédure d'appel global**





# Bénin

2005



Geneviève Delaunoy/UN Coordination – Bénin 2005

R-A-F-C-E  
L-M-P-P-A

**Procédure d'appel global**





# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>1. RÉSUMÉ</b> .....	<b>1</b>
<i>Tableau I. Besoins totaux de financement par organisation et par secteur</i> .....	<i>2</i>
<b>2. CONTEXTE ET CONSÉQUENCES HUMANITAIRES</b> .....	<b>3</b>
2.1 Contexte .....	3
2.2 Conséquences humanitaires .....	3
<b>3. PLANS DE RÉPONSE</b> .....	<b>5</b>
3.1 Protection.....	5
3.2 Abri.....	6
3.3 Alimentation .....	6
3.4 Besoins Domestiques .....	7
3.5 Eau et Assainissement.....	7
3.6 Education.....	8
3.7 Santé .....	8
3.8 Services Communautaires .....	10
3.9 Programme Multisectoriel.....	10
3.10 Coordination et Appui Opérationnel .....	11
<b>4. RÔLES ET RESPONSABILITÉS</b> .....	<b>12</b>
<b>ANNEXE I. ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS</b> .....	<b>13</b>



Base (01732) (001326) 7-91

## 1. RÉSUMÉ

Le présent « Appel éclair », d'un montant de **5 951 780 USD**, vise à faire face aux besoins de 20 000 réfugiés Togolais, pour une période de 6 mois (mai 2005 à octobre 2005).

Suite aux événements de février, une rencontre sous-régionale des équipes de pays du Ghana, Togo, Bénin et de plusieurs ONG s'est tenue à Cotonou en mars 2005. Son objectif était d'harmoniser les plans de contingence inter-agences dans la perspective de troubles éventuels liés aux élections présidentielles togolaises. Avec l'appui du Bureau Régional pour l'Afrique de l'ouest du Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (BCAH), et sur la base des plans spécifiques des agences spécialisées dans le domaine de l'aide humanitaire (HCR, UNICEF, PAM, OMS), le SNU Bénin a ainsi pu finaliser son propre plan de contingence inter-agences. Cet exercice a facilité le développement du présent appel éclair.

A l'occasion des élections présidentielles togolaises du dimanche 24 avril 2005, la frontière bénino-togolaise a été fermée le vendredi 22 avril.

Dans la fin de journée du dimanche 24 avril, des troubles ont éclaté dans la ville frontalière de Aného et les premiers mouvements de populations, notamment à travers le fleuve Mono, ont été enregistrés dans la journée du lundi 25 avril. L'essentiel de ces personnes déplacées ont trouvé refuge à la Paroisse d'Hillacondji. Plusieurs autres passages ont été signalés en différents points des localités frontalières (Athiémé, etc.). Ce mouvement de population s'est poursuivi de manière régulière depuis ce jour. Au 5 mai 2004, on compte un total de 11 458 réfugiés enregistrés, dont 5 536 enfants : 3 790 réfugiés sur les sites et camps de Hillacondji, Comè et Lokossa et 7 668 dans des familles d'accueil, principalement situées dans les zones frontalières du département du Mono et à Cotonou.

Considérant la proportion importante (près de 70%) de réfugiés hébergés dans les familles et communautés d'accueil, le présent appel intègre non seulement l'assistance directe aux réfugiés présents sur les camps, mais également plusieurs types d'assistance directe et indirecte aux familles et structures existantes.

Le système des Nations Unies au Bénin, sur la base de sa propre évaluation de la situation et des données fournies par le Gouvernement béninois estime à 5 951 780 USD le montant nécessaire pour satisfaire les besoins immédiats de réfugiés.

Le présent appel a été préparé en étroite consultation avec le Gouvernement du Bénin. Il vise à appuyer les efforts de celui-ci et de la société civile béninoise dans la prise en charge et l'atténuation des effets de la présence de 20 000 réfugiés au Bénin. Il doit être précisé à cet égard que, même si la période troublée des élections au Togo semble être passée, les réfugiés togolais ne comptent pas réintégrer leur pays d'origine dans l'immédiat.

L'appel regroupe de façon exhaustive l'ensemble des besoins et moyens nécessaires pour prendre en charge les effets de la présence de 20 000 réfugiés pendant une période de 6 mois. Toutefois, il n'exclut pas qu'une partie de la réponse puisse être apportée de façon indépendante par des partenaires gouvernementaux et/ou extérieurs. Il est escompté que ces partenaires tiendront informé le Coordonnateur Résident de leurs interventions afin qu'il puisse en être tenu compte dans l'organisation et le re-dimensionnement des moyens à mettre en place.

Considérant la nature, le caractère d'urgence, la durée et la période du présent appel, il n'est pas envisagé à ce stade d'y intégrer des activités à caractère économique (génératrices de revenu et de production alimentaire).

Les domaines prioritaires d'intervention auxquels le présent appel répond sont : la protection, l'abri, l'alimentation, les besoins domestiques, l'eau et l'assainissement, l'éducation, la santé, les services communautaires et la coordination et appui opérationnel.

Les agences du SNU récipiendaires de l'actuel appel de fonds sont le HCR<sup>1</sup>, l'UNICEF, le PAM, l'OMS, le FNUAP et le Bureau du Coordonnateur Résident/Agent Habilité, avec l'appui du BCAH.

---

<sup>1</sup> Les activités du HCR présentée dans cet appel font partie de son plan d'opération régional couvrant le Bénin, le Togo et le Ghana et répondant de manière globale aux besoins des réfugiés togolais. Le budget total de ce plan régional, en cours d'examen, est de 4,7 millions de dollars pour une période de 8 mois.

**Appel éclair pour le Bénin 2005**  
Besoins totaux de financement par organisation  
au 13 mai 2005  
<http://www.reliefweb.int/fts>

Informations compilées par OCHA sur la base des données fournies par les organisations participant à l'appel

Organisation	Fonds requis (USD)
FNUAP	230 000
HCR	2 495 348
OMS	250 000
PAM	1 640 932
PNUD	81 000
UNICEF	1 254 500
<b>Grand Total</b>	<b>5 951 780</b>

**Appel éclair pour le Bénin 2005**  
Besoins totaux de financement par secteur  
au 13 mai 2005  
<http://www.reliefweb.int/fts>

Informations compilées par OCHA sur la base des données fournies par les organisations participant à l'appel

Secteur	Fonds requis (USD)
ABRIS ET BIENS NON ALIMENTAIRE	660 000
ASSISTANCE ALIMENTAIRE	1 640 932
COORDINATION ET SERVICES DE SOUTIEN	81 000
EAU ET ASSAINISSEMENT	325 000
EDUCATION	395 000
PROTECTION/DROITS DE L'HOMME/PRINCIPES LEGAUX	1 002 398
SANTE	759 000
MULTISECTORIEL	1 088 450
<b>Grand Total</b>	<b>5 951 780</b>

## **2. CONTEXTE ET CONSÉQUENCES HUMANITAIRES**

### **2.1 CONTEXTE**

Suite aux troubles survenus dans la ville frontalière de Aného, le 24 avril 2005, des mouvements de population ont été enregistrés à travers le fleuve Mono dans la journée du lundi 25 avril. L'essentiel des personnes déplacées ont trouvé refuge dans la Paroisse d'Hillacondji. Plusieurs autres passages ont été signalés en différents points des localités frontalières (Athiéomé, etc.).

Depuis lors, le mouvement s'est poursuivi de manière régulière. Au 5 mai 2005, on comptait un total de 11 458 réfugiés enregistrés, dont 3 790 dans les camps de réfugiés et 7 668 dans des familles d'accueil, principalement situées dans les zones frontalières du département du Mono et à Cotonou.

Les premiers flux étaient essentiellement composés de femmes et d'enfants originaires de Aného. A partir du 29 avril 2005 cependant, on a observé un nombre croissant d'hommes jeunes, surtout originaires de Lomé. La proportion importante d'enfants doit être relevée : ils représentent près de 50% des réfugiés enregistrés.

Depuis la réouverture de la frontière togolaise, le jeudi 27 avril, le flux quotidien est resté quasi constant. On remarque toutefois une proportion grandissante de passages par la frontière officielle.

Par ailleurs, des groupes de réfugiés sont signalés dans d'autres zones plus au Nord, le long de la frontière Bénin-Togo.

Dès le déclenchement de la crise, et grâce aux mesures préparatoires mises en œuvre dans le cadre du plan de contingence inter-agences (système de veille tout le long de la frontière, identification des sites d'accueil de Comè et Lokossa, renforcement des structures socio-sanitaires départementales, etc.), le HCR<sup>1</sup> a été en mesure d'assurer la prise en charge des premiers arrivants ; ils ont été hébergés à la paroisse de Hillacondji, aménagée par la suite en site de transit.

Le SNU a organisé une mission rapide d'évaluation le mercredi 27 avril 2005 et les agences leaders des groupes sectoriels ont été appelées à renforcer leur appui sur la base des financements disponibles localement (HCR : Enregistrement et Prise en charge des réfugiés - UNICEF : Enfants non accompagnés, Eau et assainissement et Education – PAM : Alimentation - OMS : Structures et Postes de santé et la surveillance des maladies à potentiel épidémique..

Plusieurs visites de sites ont par ailleurs été mené par différentes autorités et corps diplomatiques (MFPSS, MDN, MISD, MSP, Ambassadeur de France, Président du Conseil Economique et Social, Ambassadeur des Etats-Unis, etc.)

A la requête du SNU, une mission conjointe avec le Gouvernement (MDN, MISD, MSP, MAEIA et MFPSS) a été organisée le mardi 2 mai. Au cours de la réunion de synthèse qui a clos cette mission, le Gouvernement s'est engagé sur plusieurs points précis afin d'appuyer les interventions sur le terrain (mise à disposition d'une ambulance supplémentaire et de camions militaires pour le transport de réfugiés, redéploiement du personnel de santé, équipement et sécurisation des camps de réfugiés, recensement des réfugiés hébergés dans les familles et communautés d'accueil, etc.). C'est au cours de cette même réunion qu'a également été recommandé le lancement du présent « Appel éclair ».

Il est à noter que le soutien du Gouvernement s'est manifesté très en amont, avec notamment la forte implication de la CNAR et l'adaptation de la réponse sanitaire au niveau du Département du Mono (redéploiement du personnel, mise à disposition de stocks du MSP, etc.) avant même le déclenchement de la crise.

### **2.2 CONSÉQUENCES HUMANITAIRES**

Parmi les réfugiés, les catégories les plus affectées sont :

- les enfants qui représentent 50% des réfugiés ;
- les enfants non-accompagnés ( on en compte 108 au 5 mai 2005) ;
- les femmes enceintes et allaitantes (plusieurs centaines) ;
- les familles et communautés d'accueil.

Risque d'épidémie à cause de l'interruption d'accès au soin de santé, l'interruption des programmes de santé publique comme vaccination, éducation sanitaire, contrôle de maladies transmissibles, et santé mentale

Les domaines prioritaires de réponse sont la protection, l'abri, l'alimentation, l'eau et l'assainissement, les besoins domestiques, la santé, l'éducation, les services communautaires et la coordination et l'appui opérationnel, principalement en termes de télécommunications et de sécurité.

Les réponses seront modulées selon que l'on s'adresse aux réfugiés hébergés dans les camps, à ceux ayant trouvé refuge auprès de familles d'accueil ou aux familles et communautés d'accueil.

***Familles et communautés d'accueil***

Comme mentionné dans le résumé, la proportion de réfugiés hébergés dans les familles et communautés d'accueil est très importante (près de 70 % de la totalité des réfugiés accueillis au Bénin).

Les données précises quant à leur répartition géographique sont attendues du MISD dans les prochains jours, mais on peut déjà constater que la précarité socio-économique des familles et communautés d'accueil varie suivant qu'elles se trouvent en ville (Cotonou, Lokossa, Comè) ou dans différents lieux du Département du Mono. Un appui adapté aux différentes situations est donc requis.

Le présent appel intègre non seulement l'assistance directe aux réfugiés présents sur les camps mais également plusieurs types d'assistance directe et indirecte aux familles et communautés d'accueil, ainsi qu'aux structures existantes.

C'est ainsi que :

- Pour la réponse alimentaire : les besoins des communautés hôtes seront identifiés, les cantines scolaires des écoles accueillant des réfugiés seront appuyées, un programme « vivres contre travail » à destination de 1 000 familles réfugiées et résidentes sera développé ;
- Pour l'éducation : les écoles accueillant des réfugiés seront appuyées, les élèves devant présenter les examens et concours (BAC, BEPC, CEPE, etc.) seront assistés ;
- Pour la santé : les centres de santé et de référence de la zone d'intervention seront appuyés en matériels, médicaments et personnels y compris la direction de MSP, la vaccination contre la rougeole et la surveillance des maladies épidémiques

### 3. PLANS DE RÉPONSE

#### 3.1 PROTECTION

##### Objectifs

- Tous les réfugiés sont identifiés et enregistrés ;
- Tous les réfugiés et demandeurs d'asile sont admis sur le territoire béninois et, bénéficient effectivement des mesures de protection (jouissance des droits, y compris l'enregistrement et la délivrance de documents d'identité) ;
- L'identification, l'accueil, la prise en charge et la protection des enfants non accompagnés en provenance du Togo sont assurés ;
- La recherche des familles et la réunification familiale des enfants non accompagnés ou séparés de leur famille en provenance du Togo est assurée.

##### Activités

- Une formation à l'enregistrement des réfugiés (incluant la prise en charge des cas vulnérables) est dispensée au Gouvernement et aux agences et ONG partenaires ;
- La présence d'une équipe du HCR est assurée de manière permanente aux points d'arrivée et sur les camps ;
- Les réfugiés sont accueillis dès leur arrivée et enregistrés ;
- Les personnes vulnérables sont identifiées, enregistrées sur une liste spécifique et priorité leur est donnée pour le transfert sur les camps et sites d'accueil ;
- Les enfants non accompagnés sont identifiés, accueillis, enregistrés et pris en charge ;
- Les enfants non accompagnés sont pris en charge et protégés ;
- Les capacités des agents sociaux sont renforcées et les enfants non accompagnés sont encadrés ;
- Les enfants non accompagnés bénéficient d'un soutien psychologique ;
- Les familles sont recherchées sur les sites d'accueil et en dehors et sont réunifiées ;
- Appui technique à la mise en œuvre du projet.

##### Impact attendu

- La protection internationale est garantie pour les réfugiés en provenance du Togo ;
- Les enfants non accompagnés sont identifiés, accueillis et protégés ;
- Les enfants non accompagnés sont pris en charge, protégés dans les sites et centres d'accueil et reçoivent un soutien psychologique ;
- Les enfants non accompagnés sont réunis avec leur famille.

PROTECTION		US\$
Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) BEN-05/P/HR/RL01	<b>Titre du Projet :</b>	<b>Assistance d'urgence aux réfugiés togolais</b>
	<b>Objectif :</b>	Assurer une protection internationale aux réfugiés en provenance du Togo
	<b>Bénéficiaires :</b>	Nombre total : 20 000 Femmes : 7 000      Enfants : 10 000
	<b>Partenaires :</b>	CNAR, Croix Rouge Béninoise
Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) BEN-05/P/HR/RL02	<b>Titre du Projet :</b>	<b>Réponse d'urgence aux enfants non accompagnés réfugiés au Bénin</b>
	<b>Objectif :</b>	- Assurer l'identification, l'accueil, la prise en charge, la protection et le soutien psychologique des enfants non accompagnés en provenance du Togo - Assurer la recherche et la réunification familiale des enfants non accompagnés ou séparés de leur famille en provenance du Togo
	<b>Bénéficiaires :</b>	200 enfants non accompagnés
	<b>Partenaires :</b>	Mairies (Comè, Lokossa et Hillacondji), MFPSS, Brigade des Mineurs, Croix Rouge Béninoise, Fondation Terre des Hommes, HCR
		<b>556 898<sup>2</sup></b>
		<b>445 500</b>

<sup>2</sup> Les budgets sectoriels du HCR présenté sont provisoires. Ils sont en cours d'approbation et donc susceptibles d'être modifiés par le HCR.

### 3.2 ABRI

#### Objectifs

- Assurer un abri aux réfugiés les plus vulnérables ;
- S'assurer que les sites prévus pour l'accueil des réfugiés sont préparés pour l'installation des tentes et des services minimaux.

#### Activités

- Préparation des sites pour l'installation de 7 000 réfugiés ;
- Préparation minimale des services sur les camps.

#### Impact

- Les besoins d'abris immédiats des 7 000 réfugiés les plus vulnérables sont assurés.

ABRI			US\$
Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) BEN-05/S/NF01	<b>Titre du Projet :</b>	<b>Assistance d'Urgence aux réfugiés togolais</b>	<b>60 000</b>
	<b>Objectif :</b>	Assurer un abri aux réfugiés les plus vulnérables	
	<b>Bénéficiaires :</b>	Nombre total : 7 000 Femmes : 2 500    Enfants : 3 500	
	<b>Partenaires :</b>	Gouvernement	

### 3.3 ALIMENTATION

#### Objectif

- Fournir 1 616 tonnes de vivres aux 20 000 réfugiés togolais et 10 000 personnes des communautés locales qui ont accueilli les réfugiés pour une période de 6 mois.

#### Activités

- Identification des besoins des réfugiés et des communautés hôtes ;
- Distribution de vivres aux réfugiés (dispositions prises pour la distribution d'une ration mensuelle par famille qui couvre les besoins nutritionnels des individus) ;
- **Alimentation d'appoint pour les groupes vulnérables (enfants sous-alimentés, femmes enceintes, allaitantes anémiées, etc.) ;**
- Mise en place d'alimentation scolaire/cantines scolaires au niveau des écoles ayant accueilli les enfants réfugiés ;
- Protection et création d'actifs productifs et d'infrastructures (« Vivres contre travail ») pour 1 000 ménages réfugiés et résidents dans le cadre de la prévention de la dégradation de l'environnement pouvant être causée par la présence des réfugiés.

#### Impact attendu

- Disponibilité de la nourriture dans la zone d'accueil ;
- Amélioration de l'état nutritionnel des réfugiés et familles d'accueil ;
- Stabilisation des marchés locaux.

ALIMENTATION			US\$
Programme Alimentaire Mondial (PAM) BEN-05/F01	<b>Titre du Projet :</b>	Assistance alimentaire aux réfugiés togolais	<b>1 640 932</b>
	<b>Objectif :</b>	Fournir 1 616 tonnes de vivres aux réfugiés et familles d'accueil	
	<b>Bénéficiaires :</b>	Nombre total : 20 000 Femmes : 7 000    Enfants : 10 000	
	<b>Partenaires :</b>	HCR, UNICEF, FAO, CRS, Caritas, DNPP/MCPD	

### 3.4 BESOINS DOMESTIQUES

#### Objectifs

- S'assurer que les familles en provenance du Togo reçoivent du matériel de base pour pouvoir vivre dans des conditions de décence durant leur séjour au Bénin.

#### Activités

- Achat et distribution de biens domestiques à 20 000 réfugiés (nattes, couvertures, moustiquaires, ustensiles de cuisines, seaux, etc.), dont 7 000 sur les sites et 13 000 dans les familles d'accueil.
- Fourniture de tentes pour 7 000 personnes/1 400 familles dans les camps

#### Impact

- Les besoins domestiques immédiats des 20 000 réfugiés sont assurés.

BESOINS DOMESTIQUES			US\$
Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) BEN-05/S/NF02	<b>Titre du Projet :</b>	<b>Assistance d'Urgence aux réfugiés togolais</b>	<b>600 000</b>
	<b>Objectif :</b>	Assurer l'équipement minimal aux 20 000 réfugiés	
	<b>Bénéficiaires :</b>	Nombre total : 20,000 Femmes : 7 000    Enfants : 10 000	
	<b>Partenaires:</b>	Gouvernement	

### 3.5 EAU ET ASSAINISSEMENT

#### Objectifs

- S'assurer que les services essentiels de base – eau et assainissement pour la population réfugiée - sont mis en place et maintenus en bon état de fonctionnement ;
- Réduire les risques potentiels d'épidémie et de maladies d'origine hydro-fécale.

#### Activités

- Mettre en place des points d'eau et assurer la disponibilité d'eau potable de qualité en quantité suffisante ;
- Construction de blocs de latrines ;
- Provision de bacs à ordures et soutien pour l'évacuation de ces ordures en dehors des sites d'accueil ;
- Provision en bidons de 10 l pour le stockage de l'eau ;
- Education sanitaire axée sur les pratiques élémentaires d'hygiène ;
- Surveillance des besoins des communautés hôtes pour identifier ceux à satisfaire.

#### Impact attendu

- Les populations affectées ont accès à de l'eau potable de qualité et en quantité suffisante et aux services d'assainissement adéquats ;
- Les risques potentiels de contamination et de survenue des maladies d'origine hydrique et hydro-fécales sont réduits ;

EAU et ASSAINISSEMENT			US\$
Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) BEN-05/WS01	<b>Titre du projet :</b>	<b>Eau et assainissement en urgence</b>	<b>325 000</b>
	<b>Objectif :</b>	Fournir de l'eau potable, évacuer les excréta et les ordures pour la population réfugiée et leurs enfants et réduire les risques potentiels d'émergence de maladies d'origine hydrique et hydro-fécale	
	<b>Bénéficiaires :</b>	7 000 personnes dont environ 3 500 enfants de moins de 15 ans	
	<b>Partenaires :</b>	Mairies (Comè, Lokossa et Grand Popo), Direction Générale de l'Hydraulique, Société Nationale des Eaux - SONEB/MMEH, Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement /MSP, CREPA, HCR	

### 3.6 EDUCATION

#### Objectifs

- Assurer la scolarisation de 6 400 enfants en âge scolaire ;
- Assurer la prise en charge psychosociale de tous les enfants et jeunes accueillis dans les camps de réfugiés.

#### Activités

- Mise en place d'infrastructures temporaires (classes et espaces aménagés pour les enfants) ;
- Dotation de mobiliers et matériels de base aux écoles existantes et temporaires ;
- Dotation de matériels didactiques (manuels, kits « school-in-a-box » et autres fournitures essentielles) aux élèves et enseignants ;
- Fourniture de matériels pour les activités récréatives ;
- Formation des enseignants et des animateurs aux jeunes enfants et adolescents ;
- Aménagement des aires de jeux ;
- Organisation d'activités d'IEC sur le VIH/SIDA, la prévention et la résolution pacifique des conflits, l'éducation à l'hygiène pour les enfants et jeunes réfugiés ;
- Appui à l'inscription et la prise en charge des réfugiés en classe d'examen (BAC, BEPC, CEPE, etc.) ;
- Mise en place de services d'assistance psychosociologique pour les enfants traumatisés ;
- Organisation de séances d'éducation parentale sur la prise en charge des enfants.

#### Impact attendu

- Tous les enfants réfugiés en âge scolaire ont accès à l'école ;
- Tous les enfants des sites de réfugiés ont accès aux services psychosociaux pour les aider à surmonter les traumatismes psychologiques liés à leur exil ;
- Tous les enfants développent des comportements et attitudes favorables à une résolution pacifique des conflits et à la prévention du VIH/SIDA ;
- Les enfants d'âge pré-scolaire ont accès à des activités d'éveil intellectuel les préparant à la scolarisation.

EDUCATION			US\$
Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) BEN-05/E01	<b>Titre du projet :</b>	<b>Education en urgence</b>	395 000
	<b>Objectifs :</b>	- Assurer l'éducation de 6400 enfants en âge scolaire. - Assurer la prise en charge psychosociale de tous les enfants accueillis dans les camps de réfugiés.	
	<b>Bénéficiaires :</b>	6 400 enfants en âge scolaire et 420 enfants en âge pré-scolaire.	
	<b>Partenaires :</b>	Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire ; Ministère de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité ; HCR, PAM, UNESCO, FNUAP, PLAN, Aide et Action	

### 3.7 SANTÉ

#### Objectifs

- Fournir les soins de santé de base, nutritionnels et psychosociaux à 7 000 réfugiés togolais sur les camps de Comè et de Lokossa/Agamé
- Renforcer la capacité du Ministère de la Santé Publique pour l'évaluation de besoins, coordination d'action sanitaire, identification de besoins non couverts et la prévention et la prise en charge des problèmes liés à la santé des réfugiés.
- Couvrir les besoins de la communauté rendue vulnérable par l'afflux de réfugiés

#### Activités

- Appui de MSP pour l'évaluation de besoin, la coordination et l'identification de besoins non pris en charge
- Fournir les kits de médicaments nécessaires, produits contraceptifs et réactifs ;
- Compléter les effectifs des centres de santé identifiés ;
- Former le personnel sur la gestion des urgences humanitaires ;
- Assurer la prise en charge des endémies majeures, des traumatismes, des enfants sous-alimentés ;

## BÉNIN

- Assurer la mise en place des mesures de prévention des maladies à potentiel endémique sur les sites et dans les communautés hôtes ;
- Assurer la vaccination des groupes-cibles et la supplémentation en vitamine A chez les enfants de moins de 5 ans ;
- Assurer la couverture en aliments fortifiés, farines enrichies et fer/acide folique chez les enfants de moins de 5 ans ;
- Fournir des moustiquaires imprégnées aux enfants de moins de 5 ans et aux femmes enceintes ;
- Approvisionner les structures sanitaires identifiées en matériels médico-techniques additionnels et assurer le paquet minimum d'activités ;
- Assurer les soins obstétricaux et néonataux d'urgence et appuyer la formation/orientation du personnel SR en situation d'urgence ;
- Approvisionner les sites et centres de santé identifiés en préservatifs, kits PEP, réactifs VIH, médicaments IST et pour infections opportunistes ;
- Assurer la prise en charge psychosociale des réfugiés (PVVIH et victimes d'abus sexuel compris) ;
- Assurer la supervision des agents de santé et le suivi des activités en procédant à l'évaluation régulière de la situation ;
- Mettre en place un système de gestion de l'information.

### **Impact attendu**

- Les épidémies sont détectées à temps et contrôlées ;
- La morbidité due aux affections majeures dans les groupes vulnérables est inférieure à 10 % sur les sites ;
- La mortalité due aux affections majeures est inférieure à 1% dans les groupes vulnérables sur les sites ;
- Les cas de malnutrition sont détectés et pris en charge.

<b>SANTE et NUTRITION</b>			<b>US\$</b>
<b>Organisation Mondiale de la Santé (OMS)</b> BEN-05/H01	<b>Titre du projet :</b>	<b>Appui au Ministère de la Santé Publique pendant l'urgence</b>	<b>250,000</b>
	<b>Objectif :</b>	Améliorer la réponse du secteur santé-nutrition à travers une meilleure coordination et un appui de qualité aux autorités sanitaires	
	<b>Bénéficiaires :</b>	20 000 (population locale incluse)	
	<b>Partenaires :</b>	MSP, UNICEF, FNUAP, HCR, ONUSIDA, PAM	
<b>Fonds des Nations Unies pour La Population (FNUAP)</b> BEN-05/H02	<b>Titre du projet :</b>	<b>Appui à la santé de la reproduction</b>	<b>230 000</b>
	<b>Objectif :</b>	Assurer des services de qualité en matière d'assistance psychosociologique et de reproduction aux femmes en âge de procréer, gestantes, parturientes, adolescents et jeunes sur les sites des réfugiés Assurer la prise en charge des femmes victimes d'abus et de violence sexuels et offrir aux populations-cibles les produits de contraception nécessaires	
	<b>Bénéficiaires :</b>	20 000	
	<b>Partenaires :</b>	MSP, OMS, UNICEF, HCR	
<b>Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)</b> BEN-05/H03	<b>Titre du projet:</b>	Soins sanitaires et nutritionnels préventifs et curatifs de base.	<b>89 000</b>
	<b>Objectif:</b>	Assurer une couverture adéquate d'au moins 95% en immunisation par rapport aux différents antigènes (polio, rougeole, BCG, DTC, fièvre jaune, hépatite B, Hib) pour les populations réfugiées et au moins 80% dans les communautés hôtes. Assurer la disponibilité en matériels et médicaments pour garantir les soins sanitaires de base d'une population de 7 000 réfugiés dans les sites, 13 000 réfugiés recueillis hors sites ainsi que leurs communautés hôtes et assurer des accouchements sains	
	<b>Bénéficiaires:</b>	20 000 réfugiés dont 800 enfants de moins de 5 ans et 300 femmes enceintes	
	<b>Partenaires:</b>	MSP, FNUAP, OMS, HCR	

### 3.8 SERVICES COMMUNAUTAIRES

#### Objectifs

- Assurer un soutien psychologique aux personnes vulnérables et traumatisées suite à la fuite de leurs pays.

#### Activités

- Formation des équipes de la Caritas et de la Croix Rouge Béninoise pour l'assistance aux personnes vulnérables ;
- Mise en place d'une structure d'appui psychosocial sur les sites et dans les communautés d'accueil des réfugiés ;

#### Impact

- Les besoins psychosociaux des réfugiés les plus vulnérables (15% de la population totale des réfugiés), y compris les femmes enceintes, les enfants non accompagnés, les handicapés, les malades et les personnes traumatisées suite à la fuite, sont assurés.

SERVICES COMMUNAUTAIRES			US\$
Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) BEN-05/H04	<b>Titre du Projet :</b>	<b>Assistance d'urgence aux réfugiés togolais</b>	130 000
	<b>Objectif :</b>	Assurer l'appui psychosocial et matériel aux réfugiés les plus vulnérables (15% de la population totale)	
	<b>Bénéficiaires :</b>	Nombre total : 3 000 Femmes : 1 000    Enfants : 1 500	
	<b>Partenaires :</b>	Gouvernement	

### 3.9 PROGRAMME MULTISECTORIEL

#### Objectifs

- Compléter et appuyer les réponses du SNU dans le domaine de l'alimentation, de l'eau et de l'assainissement et de la santé

#### Activités

- Appui initial et alimentation d'appoint aux populations vulnérables dans les camps et les communautés locales ;
- Réponse initiale aux besoins en eau des populations réfugiées dans les camps et construction de blocs de latrines dans les camps de Lokossa et Comé, réhabilitation de latrines dans les communautés d'accueil ;
- Provisions de transport sur les sites et les communautés d'accueil pour les réfugiés les plus vulnérables n'ayant pas de liens familiaux au Bénin ;
- Transport des biens domestiques en faveur des 20 000 réfugiés (nattes, couvertures, moustiquaires, ustensiles de cuisine, seaux, etc.) ;
- Fourniture d'appuis spécifiques (soins paramédicaux, nourriture de supplémentation, etc.) suivant l'évaluation des besoins des personnes vulnérables ;
- Appui opérationnel aux organisations partenaires ;
- Appui au programme du HCR.

#### Impact

- La couverture des besoins en eau, alimentation, sanitation, santé est renforcée, notamment dans les phases initiales d'accueil.

PROGRAMME MULTISECTORIEL			US\$
Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) BEN-05/MS01	<b>Titre du Projet :</b>	<b>Assistance multisectorielle d'urgence aux réfugiés togolais</b>	1 088 450
	<b>Objectif :</b>	Initier et renforcer la couverture des besoins de 20 000 réfugiés.	
	<b>Bénéficiaires :</b>	20 000 réfugiés	
	<b>Partenaires :</b>	Gouvernement et ministères sectoriels, FAO, OMS, ONUSIDA, PAM, FNUAP, UNICEF, Caritas, CREPA, CRS, Mairies (Comé, Lokossa, Grand Popo, MSP)	

### 3.10 COORDINATION ET APPUI OPÉRATIONNEL

#### Objectifs

- Renforcer la sécurité sur les camps à travers la mise en place d'un réseau fiable de télécommunications

#### Activités

- Achat et installation de matériel (Stations radio à Cotonou, Comè et Lokossa)
- Appui en personnel de télécommunication (3/station)

#### Impact attendu

- La sécurité des réfugiés, des populations environnantes, du personnel des agences et des partenaires opérationnels est renforcé

COORDINATION et APPUI OPERATIONNEL			US\$
Bureau du Coordonnateur Résident/Agent Habilitation (PNUD) BEN-05/CSS01	<b>Titre du Projet :</b>	<b>Sécurité et télécommunications</b>	81 000
	<b>Objectif :</b>	Renforcer la sécurité sur les camps par la mise en place d'un réseau de télécommunications adapté	
	<b>Partenaires :</b>	MISD, MDN, MCPTN, toutes les agences du SNU	

#### 4. RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Depuis le début du déclenchement de la crise, les actions de réponse humanitaire sont entreprises en collaboration étroite avec la cellule de crise mise en place par le Gouvernement béninois : celle-ci est gérée par le Ministre d'Etat chargé de la Défense Nationale et regroupe les ministères-clés tels que le Ministère des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine, le Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation, le Ministère de la Santé Publique et le Ministère de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité.

Cette cellule est en charge de la coordination sur le terrain des activités des agences locales et internationales.

Au sein du SNU, l'équipe de pays (UNCT) et de sécurité (SMT) s'assure de bon déroulement des opérations et du suivi avec la cellule de crise gouvernementale.

Les agences leader du SNU, ainsi que leurs partenaires gouvernementaux et non-gouvernementaux sont détaillées dans le tableau de la page suivante.

Secteur	Agence leader	Contrepartie Nationale	Autres agences impliquées
<b>Protection</b>	HCR	CNAR, MFPSS	UNICEF, Caritas, CRB
<b>Abri</b>	HCR	CNAR/MISD	
<b>Alimentation</b>	PAM	DNPP/MCPD	HCR, UNICEF, CRS, Caritas
<b>Besoins domestiques</b>	HCR	CNAR	
<b>Eau et Assainissement</b>	UNICEF	Mairies, SONEB, MMEH, MSP	HCR
<b>Education</b>	UNICEF	MEPS, MFPSS	HCR, PAM, UNESCO, FNUAP, Plan International, Aide et Action
<b>Santé</b>	OMS	MSP	FNUAP, HCR, UNICEF
<b>Services communautaires</b>	HCR		
<b>Appui opérationnel</b>	PNUD	MISD, MDN	SNU, UNDSS

**ANNEXE I.**

**ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS**

CNAR	Commission Nationale d'Assistance aux Réfugiés
CRB	Croix Rouge Béninoise
CRS	Catholic Relief Services
DHA	Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement
DNPP	Direction Nationale des Projets PAM
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
IEC	Information, Education, Communication
MAEIA	Ministère des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine
MCPD	Ministère chargé de la Planification et du Développement
MCPTN	Ministère de la Communication et de la Promotion des Technologies Nouvelles
MDN	Ministère de la Défense Nationale
MFPSS	Ministère de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité
MISD	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
MMEH	Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique
MSP	Ministère de la Santé Publique
OCHA	Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUSIDA	Organisation des Nations Unies de lutte contre le SIDA
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PVVIH	Personne Vivant avec le VIH
SMT	Security Management Team/Equipe de sécurité
SNU	Système des Nations Unies
SONEB	Société Nationale de l'Eau du Bénin
UNCT	United Nations Country Team/Equipe de pays
UNDSS	United Nations Department for Security and Safety
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

**BUREAU DE LA COORDINATION DES AFFAIRES HUMANITAIRES  
(OCHA)**

**NEW YORK OFFICE  
UNITED NATIONS  
NEW YORK, N.Y. 10017  
USA**

**BUREAU DE GENÈVE  
PALAIS DES NATIONS  
1211 GENÈVE 10  
SUISSE**

**TELEFAX: (1 212) 963.3630**

**TELEFAX: (41 22) 917.0368**